

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **86 (1950)**

Heft 19

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès de Lausanne : Commande des cartes. — Correspondants, attention ! — Comité central S. P. R. — Enfin, du cinéma pour les enfants. — Vaud : Malgré vents et marées... — Postes au concours. — Instituteurs de Suisse allemande. — Croquis de rentrée. — Genève : U. I. G. M. : Revalorisation. — Neuchâtel : Rapports sur l'activité des sections. — Jura : Brevet secondaire. — Rapport annuel S. I. B. — Pour le Congrès romand. — Communiqué.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *R. Michel : De quelques soucis de l'école aux Etats-Unis. — Lectures géographiques. — Que peut-on faire avec un kilowattheure ? — S. Rostan : Travail individualisé. — Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

COMMANDE DE LA CARTE DE CONGRESSISTE

A l'heure où paraîtront ces lignes, chacun aura reçu la formule d'inscription au Congrès de Lausanne des 24 et 25 juin. On rendrait un grand service au comité d'organisation et singulièrement au caissier (P. Vuillemin, Pontaise 21, Lausanne), en la retournant pour le 25 mai. D'avance, merci !

Al. Ch.

CORRESPONDANTS, ATTENTION !

L'Ascension (18 mai) étant férié, la mise en page et l'impression du journal sont avancés d'un jour. En conséquence, tous les articles qui paraîtront dans le No 20 (20 mai) doivent me parvenir jusqu'au **dimanche 14 mai** au plus tard.

D'avance, merci !

G. W.

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL S.P.R.

Lausanne, 8 mai 1950

Présidence : R. Michel, président.

Congrès. L'envoi du rapport est retardé de quelques jours. Nous attirons l'attention de tous les membres de la S.P.R. sur le fait que **tout amendement aux thèses** du rapporteur général, M. Ischy, doivent être adressées au président S.P.R., R. Michel, Fleurettes 12, Lausanne, **jusqu'au 10 juin**, dernier délai, afin qu'ils puissent paraître dans le Bulletin du 17 juin.

Rappelons encore que les **propositions individuelles** à soumettre à l'assemblée des délégués du 23 juin doivent être adressées aux présidents des sections cantonales qui les transmettront au président central **jusqu'au 10 juin**.

Unesco. La section **Education et Reconstruction** de la Commission nationale suisse de l'Unesco organise du 25 juillet au 3 août un cours

sur l'**Education pour la paix et les institutions internationales**, à Männe-dorf (Zurich). De plus amples détails paraîtront ultérieurement.

Commission vaudoise de presse. La séance se termine par une entrevue avec la Commission vaudoise de presse.

Deux objets principaux sont à l'ordre du jour : d'abord les relations avec la presse à propos du Congrès. Il s'agit de laisser faire aux journalistes leur métier en leur fournissant toute la documentation nécessaire. Comité et commission sont persuadés que la presse vaudoise donnera à notre manifestation de juin une large place.

Ensuite, la commission est invitée à entrer en relation avec Radio-Lausanne : là encore, les spécialistes de l'éducation devraient donner thèmes, renseignements ou références à ceux qui sont capables, professionnellement, de les transformer en émissions radiophoniques. Le point délicat est évidemment le passage des spécialistes de celle-là aux spécialistes de celles-ci.

Beaucoup de problèmes sont évoqués ; pour rester vrai, disons que quelques-uns sont résolus.

G. W.

ENFIN... DU CINÉMA POUR LES ENFANTS !

Nos enfants romands — plusieurs milliers — ont été invités récemment à des représentations de **vrai** cinéma pour enfants. Sous le patronage de personnalités suisses et par le truchement de la Cinémathèque suisse cette intelligente initiative a connu un vif succès.

Il s'agissait de la projection de quelques-uns des films collectionnés dans le monde entier, depuis plus de quinze ans, par la fondatrice du « Ciné-Club Cendrillon » de Paris, Mme Sonika Bô, qui les fait passer sur l'écran de son cinéma du Musée de l'Homme, le jeudi et le dimanche.

Ce spectacle d'un genre nouveau, humoristique, poétique, artistique, a enchanté les petits et... les rares grands qui s'étaient aventurés dans l'auditoire vibrant comme une volière.

Ces séances de vrai cinéma pour enfants n'avaient rien de commun avec celles offertes à notre jeunesse dans ces « Matinées enfantines » où passent des bandes souvent discutables.

Si Paris a son « Ciné-Club Cendrillon », Genève a un « Ciné-gosses » le jeudi après-midi. Il y a aussi le « Ciné des Enfants » de la Coopérative, le « Ciné Fip-Fop » de Nestlé, les présentations organisées par Jean Brocher sous le contrôle du Département de l'Instruction publique. Ces réalisations, certes, sont appréciées et les films projetés bien choisis.

Cependant la palme revient sans conteste à Mme Sonika Bô qui a compris et réalisé ce que devait être un véritable cinéma pour les jeunes où l'enfant peut venir sans crainte enrichir son cœur et son esprit.

Le programme d'une durée de soixante-quinze minutes était composé de façon très rationnelle. D'abord une bande fort bien conçue **Le Ravin des Aigles** qui transporte les jeunes spectateurs dans le grand Nord, au pays lapon... documentaire avec un brin de poésie et fort

émouvant par endroits. Puis **Owele et Powele**, un court métrage polonais où des marionnettes font la démonstration plaisante de cette vérité : **Ne faites pas à autrui...** Pour les petits citadins un film sur la vie à la campagne : **La Vache donne deux choses**. Ensuite, le clou de la fête, la délicieuse histoire de **Zanzabelle, la girafe** imaginée par Mme Bô elle-même, qui fut primée à Cannes et à Venise. Cette aventure d'une girafe qui rêve sur les bords de la Seine à des voyages merveilleux est un chef-d'œuvre de grâce et de poésie. Il fallait voir comment les enfants étaient pris au jeu et dans quel silence le film passait sur l'écran.

Pour finir, deux courts métrages encore : l'histoire de **La Belle au Bois dormant**, en couleurs et une **Comédie** du genre américain avec poursuites, chutes, cabrioles, vaisselle cassée qui mit l'auditoire dans une joie délirante.

Le Cinéma, la preuve est faite, peut et doit devenir l'auxiliaire de l'instituteur au même titre que la radio et le livre. Mme Bô l'a compris et réalisé, mais à... Paris !

H. Bd.

VAUD

MALGRÉ VENTS ET MARÉES...

La collectivité S.P.V. de la Société vaudoise de secours mutuels poursuit son voyage !

Personne ne me reprochera d'avoir encombré l'« Educateur » d'articles-réclame sur notre caisse d'assurance maladie-accidents. On serait plutôt tenté de l'appeler « la grande muette » comme certaine armée...

Depuis six ans que j'en suis le secrétaire-caissier, j'ai fait passer dans l'« Educateur » tout au plus deux ou trois brefs communiqués de caractère pratique. Notre bulletinier m'ayant demandé de faire un « papier », j'obtempère en espérant intéresser quelque peu le corps enseignant à la vie de notre collectivité forte de plus de 550 membres. Je m'efforcerai d'être aussi concis que le président de la société sœur de Genève qui a publié, dans les Nos 15 et 16 d'avril 1950, un rapport fort bien composé sur la caisse-maladie et invalidité des instituteurs genevois.

Un peu d'histoire. — C'est en 1944 que la collectivité S.P.V. des Secours mutuels a conquis son autonomie. Jusque-là, elle avait été gérée directement par le Bureau central logé en ce temps à la rue Pierre Viret.

Voici la progression réjouissante des effectifs :

1944 : 265 membres	1948 : 467 membres
1945 : 328 »	1949 : 508 »
1946 : 397 »	1950 : 550 »
1947 : 439 »	

En 6 ans, l'effectif a donc augmenté de plus de 100 %. Il est permis de penser qu'il atteindra les 600 en 1951. Cette augmentation constante du nombre des assurés s'explique par le renforcement du sens de la

prévoyance chez les enseignants. Peut-être confirme-t-elle aussi les propos d'un humoriste qui me disait un jour : « Je ne m'assure pas contre la maladie mais contre les médecins ; la maladie devient réellement un luxe par trop coûteux ! » Mais, quittons l'humour un peu sarcastique de cet interlocuteur pour entrer dans le domaine des

Finances. Sans être aussi déficitaire que la caisse genevoise qui enregistre un excédent de dépenses de 3583 fr. 20 pour 120 sociétaires, la collectivité vaudoise doit annoncer cette année un déficit de 3258 fr. 72 qui, réparti sur les 550 sociétaires, donnerait 5 fr. 92 par membre. Les sommes versées aux membres et aux médecins traitants se montent à 37 000 francs en chiffres ronds. Le déficit relaté plus haut n'évoque pas la catastrophe mais, comme il se renouvelle annuellement ou presque, il s'agit de rechercher les causes de ces déficits persistants et d'en tirer quelques conclusions.

Tout d'abord, les méthodes thérapeutiques se sont profondément modifiées avec le développement de la technique médicale. **Autrefois**, une maladie de moyenne gravité nécessitait 2 à 3 visites et un nombre relativement modeste de médicaments. **Aujourd'hui**, le diagnostic scientifique que préconisent nos facultés de médecine, suppose des analyses nombreuses, des radiographies coûteuses, parfois des examens complets du système nerveux. (Un oto-rhino-laryngologue recourt très souvent à des radiographies complètes du crâne par exemple.) Il ne nous vient pas à l'idée de déplorer ces méthodes nouvelles ; nous ne les signalons que par objectivité. Les médicaments ont aussi considérablement renchéri depuis quelques années. Parlons encore de la pénicilline qui s'injectait, autrefois, de façon modérée (200 000 unités au maximum) alors qu'aujourd'hui, nombreux sont les malades millionnaires... dans cet ordre d'idées !

Ajoutons encore que certains médecins considèrent l'instituteur (ou l'institutrice) comme un client... de choix et se montrent peut-être moins circonspects dans la dépense que s'ils soignaient un économiquement faible, un manœuvre par exemple.

Tous ces facteurs contribuent à rendre difficile l'équilibre financier des caisses-maladie. L'adoption d'un nouveau tarif médical cantonal, réclamé à cor et à cri par les médecins depuis plusieurs années, ne va pas sans poser de redoutables problèmes aux caisses-maladie qui vont se trouver obligées d'envisager des hausses assez considérables des cotisations.

Dans un prochain numéro, nous aborderons la question très complexe du conflit de la Société vaudoise de médecine - caisses maladie, des médecins indépendants, de l'indemnité journalière en cas d'hospitalisation, de l'assurance-tuberculose et nous terminerons ce tour d'horizon (si la rédaction de l'« Educateur » ne nous fait pas taire avant !) par quelques conseils pratiques aux assurés de la collectivité S.P.V. auxquels j'adresse mon salut le plus cordial, tout particulièrement aux malades, à ceux qui depuis des mois hantent les sana de Leysin. (Il y en a, chers collègues, pensez à eux et envoyez-leur de temps en temps une carte !)

A bientôt, chers collègues ! N'hésitez pas à me faire quelques suggestions pour la suite de cet article : un point à éclaircir, un détail à préciser. Si la question est d'intérêt général, je m'efforcerai de la traiter convenablement.

Fernand Petit.

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 16 mai 1950 :

Démoret. Maîtresse de travaux à l'aiguille.

La Rogivue. Institutrice. Entrée en fonctions : 1er juillet 1950.

Pailly. Maîtresse de classe semi-enfantine.

Payerne. Instituteur aux hameaux de Payerne. Entrée en fonctions : 3 juillet 1950. **Ne se présenter que sur convocation.**

Assistante psychologue B à l'Office médico-pédagogique vaudois. Traitement : célibataire Fr. 7329.— à Fr. 10 280.— (allocation complémentaire comprise). — Entrée en fonctions à convenir. — Délai d'inscription : 16 mai 1950. — Conditions spéciales : formation psychologiques du degré universitaire où diplôme d'institutrice. Formation psychothérapique complémentaire. Si possible expérience pratique dans le domaine de la psychothérapie infantile. — Offre à adresser avec curriculum vitae et copies de certificats à M. le chef de l'office médico-pédagogique vaudois, Caroline 4, à Lausanne.

INSTITUTEURS DE SUISSE ALLEMANDE

La Direction des Ecoles de Winterthour a adressé au Département de l'Instruction publique les lignes suivantes :

« Comme dans les années 1946 et 1949, quelques-uns de nos instituteurs de l'école primaire des classes d'essai supérieures aimeraient passer un séjour de 2 ou 3 semaines en Suisse romande pour perfectionner leurs notions de français et pour apprendre à connaître le pays romand et ses habitants. Les instituteurs qui avaient le plaisir de profiter de l'hospitalité des écoles vaudoises, grâce à votre intervention, se sont exprimés très enthousiastes de leurs expériences ; il serait tout de même préférable de choisir des endroits plus petits pour ces séjours, car en ville, ils ont trop de possibilités de se servir de la langue allemande.

Lors de notre première enquête, nous avons reçu 4 demandes d'instituteurs qui s'y intéresseraient. Nous vous prions de bien vouloir nous informer de la possibilité d'un placement de nos instituteurs chez des familles d'instituteurs où ils pourraient également suivre l'enseignement à l'école primaire, et, en outre, de nous bien faire savoir les semaines prévues pour les vacances d'automne afin que nous puissions fixer à temps les dates qui conviennent le mieux pour ces séjours. »

Pour renseignements et offres, s'adresser au Service primaire.

Le Comité.

CROQUIS DE RENTRÉE

Un lundi d'avril. Les nouveaux élèves sont là, une trentaine. Au fond de la classe, beaucoup de mamans, un ou deux papas. Une volée qui commence.

M. le président a donné quelques conseils paternels ; le maître a dit son espoir, son ambition : la classe sera, au sens le plus complet du mot, une famille. Et les parents s'en sont allés. Maintenant, nous voici seuls, l'un en face des autres. Des yeux brillent, de jolis fronts se redressent : une classe qui attend.

Pour le maître, qui a vu déjà bien des volées, c'est un des moments émouvants de la carrière : qu'est-il, pour apporter à cette troupe, aujourd'hui délicieuse et demain naturelle, chaque jour nourriture saine ? Et pour tenter d'aller plus profond que la froide intelligence, afin que s'épanouissent des personnalités plus fortes ? Trois longues années, il faudra parcourir un programme, bien sûr ; mais aussi, tisser des liens de confiance, de simple et saine affection. Pierre sera renfermé, Marie babillarde, et Paul négligent et paresseux ; les éléments pénibles de la volée précédente seront trop tôt remplacés...

Il faudra trouver chaque jour, et vingt fois par jour, le mot juste et ferme, celui qui redresse sans blesser, et retenir souvent sa main trop leste... Tâche épuisante et splendide, et toujours neuve.

Vous êtes là, mes collègues proches ou lointains ; j'ai besoin de vous, non pas tant de vos paroles — on parle assez du métier — mais de votre encouragement tacite. Car il est entendu, n'est-ce pas, que sans rien dire nous nous aidons les uns les autres à « tenir » chaque jour ; que nous sommes réellement solidaires, et pas seulement dans les « pépins ». Avec vous, je suis plus fort, et je vous dis merci.

F. R.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

REVALORISATION

Dans sa séance du 26 avril 1950, la Fédération de l'enseignement a décidé de renoncer à l'étude du problème de la revalorisation. On se rappelle qu'une lettre avait été envoyée au Conseil d'Etat, l'informant du désir de la Fédération de fixer sa position quant à ce problème. On se rappelle aussi que ce sont les propositions que l'U.I.G. Messieurs avaient adressées au Conseil d'Etat (traitement de base, Fr. 6000.— ; 15 augmentations annuelles de Fr. 200.—) qui ont éveillé l'attention du reste du corps enseignant.

Curieux de connaître la position de chacun et surtout soucieux de ne pas rompre l'unité de la Fédération, nous avons donc patiemment attendu.

Or, le 26 avril, nos collègues de l'U.I.G. Dames nous ont annoncé qu'elles souhaitaient voir leur traitement de base élevé à Fr. 5600.— et que, la situation des pères de familles les préoccupant, elles proposaient que les allocations pour enfants soient augmentées. Nous igno-

rons aujourd'hui encore ce qui a décidé nos collègues à choisir cette base de Fr. 5600.— et, surtout, nous nous étonnons qu'elles prennent — à leur manière — la défense des pères de famille, puisqu'elles connaissent nos propositions de revalorisation. Notons aussi que les allocations pour enfants sont fixées pour l'ensemble des fonctionnaires, qu'il ne s'agit donc pas d'un problème concernant l'enseignement seulement.

Quant aux délégués du corps enseignant secondaire, ils nous ont affirmé que notre projet de revalorisation leur était très sympathique, mais que certains chiffres leur paraissaient excessifs ; que, pour leur part, ils n'étaient pas pressés d'obtenir des améliorations. Ils nous ont proposé d'entreprendre une étude générale après avoir obtenu l'accord du Cartel sur l'opportunité d'une revendication.

Demander sans raisons Fr. 5600.— quand notre étude a montré que seule une base de Fr. 6000.— pouvait nous assurer un traitement décent ? Nous n'y songeons pas !

Attendre que toutes les associations de fonctionnaires jugent opportune une revalorisation de la profession d'instituteur ?

Nous n'y songeons pas davantage.

Persuadés de ne pas occuper dans l'échelle sociale le degré que nous méritons, nous demandons au Conseil d'Etat de revoir cette échelle. Nous attendons sa décision.

R. Nussbaum, président.

NEUCHÂTEL

RAPPORTS SUR L'ACTIVITÉ DES SECTIONS EN 1949

Section de Neuchâtel. Présidence : M. Charles Zwahlen.

L'effectif de la section est en augmentation, conséquence de l'agrandissement du chef-lieu : 75 admissions contre 6 démissions et 2 décès (Mme Thérèse Ecklin et Mlle Esther Degoumois).

Le président signale avec satisfaction la fidélité des membres aux séances.

En plus des assemblées administratives où l'on discuta de l'enquête Chabloz, des traitements et du statut du corps enseignant, toute une série de travaux ont donné aux membres l'occasion de se perfectionner dans les domaines les plus divers :

- a) présentation de films du Centenaire, par M. E. Zurcher ;
- b) visite des installations de sécurité de la gare C.F.F. sous la conduite de M. Moenath ;
- c) excursion dans les forêts de la Coudre avec M. J.-L. Nagel, inspecteur forestier ;
- d) conférence de Mme Brulé, directrice de l'Ecole Normale de Tours, sur ce sujet : « Choses vues dans les écoles d'Amérique » ;
- e) excursion dans les Gorges de l'Areuse sous la direction de M. M. Schenker, ingénieur, chef au service des eaux de Neuchâtel : visite des installations du Champ-du-Moulin, des Moyats et de Combe-Garot ;

- f) conférence de M. André Schenk, journaliste, instituteur à Dombrsson : « Mon voyage en Palestine », suivie de la projection de deux films par M. E. Zurcher.

Le **groupe de travail** s'est réuni spontanément au cours de trois après-midi pour entendre les travaux et commentaires de M. Prudhommeau sur des tests de dessin. En plus, certains membres ont été invités à suivre un commentaire de Mme Minkowska, de Paris, sur une exposition de dessins d'enfants.

Un beau geste : du bénéfice de la vente de timbres-impôts parmi les collègues, 150 fr. ont été alloués à l'E.S.P. et 140 fr. au fonds communal de prévoyance.

Intéressante activité dont on peut louer le président qui, depuis trois ans, avait pris à cœur d'assumer sérieusement ces fonctions avec la conscience qu'il apporte à tout ce qu'il entreprend. — Rien d'étonnant à ce que notre collègue ait été désigné pour la direction d'un des cours normaux qui se feront cet été à Montreux.

W. G.

Omission. Dans la constitution du Comité de la section de Neuchâtel publiée dernièrement, nous avons oublié le nom de Mlle J. Guibert, secrétaire. Regrets et excuses.

W. G.

JURA

BREVET SECONDAIRE

Début mai ont eu lieu, à Porrentruy, les examens du diplôme de maître secondaire.

M. Fernand Donzé, des Breuleux, obtint le diplôme littéraire (français, allemand, latin, dessin et disciplines professionnelles, pédagogie, méthodologie et leçon d'épreuve.)

M. Robert Cléménçon, maître secondaire à Tramelan, obtint le brevet supplémentaire d'allemand.

M. Marcel Altermath, le brevet supplémentaire de dessin.

A ces collègues du degré moyen, nos félicitations.

RAPPORT ANNUEL S.I.B.

Il a paru dans le No 6, du 6 mai, de l'Ecole Bernoise. Nous en extrayons les quelques lignes suivantes :

Exercice calme, affermissement des positions de la société. Délivrations laborieuses au sujet de la loi sur les traitements. Demande d'intégration d'une partie des allocations de cherté dans le traitement légal. Manque de personnel enseignant, appel aux retraités et aux porteurs d'un brevet non-bernois. Quelques cas d'assistance juridique. Préparation de la nouvelle loi sur l'organisation de l'instruction publique, par une commission ad hoc.

La discussion de ce rapport a lieu aujourd'hui même, à Berne, à l'occasion de l'assemblée des délégués.

POUR LE CONGRÈS ROMAND

Une toute petite question à nos collègues jurassiens : Y aurait-il possibilité de prévoir un billet de société avec retour individuel, au départ de Bienne, par exemple, pour le sud, au départ de Delémont ou Moutier, pour le nord ? Tout dépend évidemment du nombre de collègues qui se rendront à Lausanne les 24 et 25 juin. Mais il suffit d'être six pour bénéficier d'un tel billet...

On peut cependant souhaiter que nous soyons plus nombreux !

Qui, à Bienne, se chargerait de prendre des inscriptions ? Qui à Delémont ou Moutier en ferait autant ?

Nous lançons l'idée pour ce qu'elle vaut... Si vous en avez une meilleure, nous la publierons volontiers.

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

UNE FACILITÉ QUI SERA LA BIENVENUE

L'hectographe est de nouveau à disposition du Corps enseignant. Toutefois, sa forme primitive et mal commode a fait place à un instrument pratique, propre et perfectionné :

le Film-o-Graphe.

L'ancienne masse de pâte grise ou de gélatine a été remplacée par un produit différent de l'ancien en ce sens que la gélatine utilisée sur le Film-o-Graphe a pour propriété fondamentale de donner des copies plus intenses, plus nettes et en plus grand nombre qu'auparavant. Et par ailleurs, cette gélatine se régénère d'elle-même un grand nombre de fois.

L'appareil Film-o-Graphe consiste en un support métallique, sur pieds de caoutchouc, avec dispositif pour fixer et tendre une feuille de gélatine. Il comporte également un arrêtoir et une échelle permettant de marger exactement les feuilles de papier de façon à les poser toutes à la même place.

Le cliché de papier spécial peut être dessiné ou écrit à la main ou à la machine.

Les copies sur papier à écrire, papier avion ou carton se font en un seul tirage même s'il y a plusieurs couleurs.

Voilà de quoi faciliter la diffusion de tous les documents scolaires ou relatifs à l'enseignement.

* * *

Professeuse française, licenciée ès-lettres et ès-sciences, expérience pédagogique, cherche place dans maison d'enfants (pourrait enseigner dès septembre langue et littérature française, sciences et mathématiques). S'adresser Mlle G. Aschkinasi, 30, quai de Passy, Paris 16e.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DE QUELQUES SOUCIS DE L'ÉCOLE AUX ETATS-UNIS

1. Pour se faire une idée de la situation de l'école dans cet immense pays de 150 millions d'habitants, il faut ne pas oublier que chacun des 48 Etats est, comme nos cantons, souverain dans le domaine de l'éducation, et que l'enseignement privé joue un rôle considérable.

Voici, en fin 1948, la répartition des effectifs dans les diverses institutions scolaires :

Ecoles élémentaires :

Publiques	19 395 000	
Privées et confessionnelles	2 538 000	
Spéciales	59 000	
Ecoles pour instituteurs	51 000	
Ecoles fédérales pour Indiens	29 000	
		22 072 000

Ecoles secondaires :

Publiques	5 603 000	
Privées et confessionnelles	562 000	
Spéciales	19 000	
Ecoles pour maîtres du 2e degré	46 000	
Ecoles fédérales pour Indiens	6 000	
		6 236 000

Enseignement supérieur :

Universités, collèges et écoles professionnelles supérieures	2 570 000	
Ecoles commerciales privées et divers	400 000	
		2 970 000
Soit une population scolaire totale de		31 278 000

2. Le problème des effectifs

Comme partout, depuis le début de la 2e guerre mondiale, on constate une très forte augmentation des naissances. Le record a été atteint en 1947 avec 3 900 000 naissances, ce qui fait présumer, pour 1952, une entrée de 1 million d'enfants dans les Kindergarten, et, pour 1953, 3 750 000 dans les classes de première année ! (2 millions en 1940).

On prévoit que dès 1956-57, la population scolaire totale atteindra le chiffre de 36 millions.

Il faut ajouter à ces chiffres, le fait que 4 000 000 d'enfants en âge de scolarité ne fréquentent aucune classe et que plus de 8 000 000 d'adultes de plus de 25 ans n'ont reçu qu'une éducation insuffisante, ayant fréquenté l'école moins de quatre ans en tout.

3. Le problème des bâtiments

Jamais encore les E.U. n'ont été placés devant une crise aussi aiguë pour leurs constructions scolaires.

Outre l'augmentation des naissances, on assiste à un mouvement général qui pousse les jeunes gens à prolonger leurs études et les méthodes nouvelles exigent un plus grand nombre de locaux. Tous ces facteurs s'ajoutent au ralentissement des constructions durant la guerre pour expliquer les difficultés de la situation actuelle.

On estime à 11 milliards de dollars la somme qu'il est nécessaire d'affecter aux constructions et à l'équipement scolaires pour conjurer la crise.

De nombreux Etats déclarent ne pas pouvoir supporter leur part de ces dépenses pourtant urgentes et l'aide financière de l'Etat fédéral est jugée indispensable.

4. Le problème du corps enseignant

Alors que les effectifs croissants exigeraient une augmentation du nombre des maîtres, on éprouve aux E.U. de grandes difficultés à décider les jeunes gens capables à se vouer à la carrière d'éducateurs.

Le même fait, sensible un peu partout en Europe, est aisément explicable aux E.U. : les salaires du corps enseignant n'ont pas suivi l'évolution générale des prix :

Alors que le revenu moyen d'un Américain a passé de 100 en 1938, à 250 en 1948, le salaire moyen d'un enseignant n'a augmenté que de 75 % durant la même période.

Dans 8 Etats, le salaire moyen pour 1948-49 était inférieur à 2000 dollars et dans un n'atteignait pas 1500 dollars.

Si la situation est fort différente d'un Etat à l'autre, si l'instituteur des grandes villes gagne deux fois plus que ses collègues ruraux, si certains Etats paient leurs maîtres trois fois plus que d'autres, il faut pourtant admettre que le standard de vie des enseignants a baissé depuis 1938 et chercher là, le principal motif des centaines de mille démissions enregistrées au cours de la guerre et du peu de succès des campagnes de recrutement aux écoles pour la formation des maîtres.

Pour remédier à la pénurie de maîtres, on a dû engager des candidats n'ayant pas les qualifications professionnelles normalement requises et 92 000 maîtres « improvisés » enseignent actuellement dans les écoles des E.U. Et il faudra, dès 1952, 130 000 maîtres de plus qu'en 1947 !

Les deux grandes associations d'enseignants des E.U. sont d'accord pour juger que, sur ce point aussi, la solution doit être donnée par une aide financière de l'Etat fédéral.

Le principe de cette intervention a été admis par le Sénat, en mai dernier. Les sénateurs ont fixé à 300 000 000 de dollars par an le montant du subside fédéral en faveur de l'éducation.

Cette somme sera-t-elle distribuée aux Etats qui en disposeront librement pour leurs besoins scolaires ou sera-t-elle grevée de directives fédérales relatives à son emploi ? C'est là l'objet des discussions de

la Chambre des Représentants et de l'opinion et il va sans dire que la politique joue dans le débat un rôle plus important que la seule considération des besoins de l'école.

Nos collègues de l'American Federation of Teachers, luttent fermement pour obtenir au moins quelques garanties en faveur des salaires du corps enseignant.

R. Michel.

D'après: *Rapport 1948 de l'Office de l'Education*
Feuille information, No 2, F.I.A.I.,
N.E.A Journal — Novembre 1949.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES

Le dépeuplement de la Haute-Léventine

Les villages de la plaine situés un peu à l'écart et, plus encore, les terres dispersées sur les terrasses de la montagne ne profitent guère des nouvelles conditions de vie. Ils conservent leur dialecte et en quelque sorte leur économie pastorale. Mais les vides dus à l'émigration ne sont plus comblés, la population diminue pour ainsi dire à vue d'œil et le silence enveloppe les maisons. On constate aujourd'hui un phénomène exactement inverse à celui du moyen âge. Les forces s'attaquaient alors à la conquête de la montagne; la forêt cédait la place au pâturage; pâturages et taillis se transformaient en prés, en champs, en jardins, en vignes. Actuellement, le champ déchoit et devient pré, le pré se fait terrain stérile, les orties envahissent les mesures. Cette vaste débâcle du patrimoine se poursuit lentement et fatalement. L'attrait de la vie citadine opère comme un puissant corrosif sur les tissus du vieil organisme campagnard et alpestre. Si même on pouvait un jour se défendre contre les fléaux périodiques que sont dans les Alpes les crues, les avalanches et les éboulements, le cours des choses en serait hélas bien peu changé.

Emilio Bontà.

(Il tiro federale di Bellinzona, trad. V. G.)

Paysages tessinois

A mesure que diminuent les accidents du terrain, naissent les cultures, mais dans bien des endroits, les champs restent en friche et les maisons abandonnées. Dans ces hameaux perdus, les sentiers pavés sont pénibles à grimper et le campagnard n'atteint sa demeure qu'après bien des efforts. Par-ci par-là, comme dans les Centovalli, on voit, enjambant des gorges profondes, d'étroits ponts de pierre d'une seule arche; ils ont un charme, une élégance que ne possèdent certes pas la plupart des ponts de l'autre côté des Alpes. Cette même harmonie, ce goût pour la beauté des lignes, ont présidé à la construction des maisons paysannes sises dans les grands villages; elles sont soutenues par des arcades d'un style tout à fait italien. Les arches se superposent et supportent des balcons. Tout le long des voûtes sèche la provision de maïs; on entrepose sur les dalles les grosses courges, les oignons et les melons, et durant l'hiver, on s'installe au milieu de ces richesses pour goûter le soleil. La vigne ne tarde

pas à décorer de ses larges feuilles les barreaux des tonnelles et des pergolas. Elle se répand non seulement en pampres allongés dans les vignobles, mais un peu partout.

Dans la rue du village, un essieu a grincé, c'est un char attelé de deux grands bœufs roux qui passe. Les bêtes regardent le paysage d'un œil noir, velouté, empreint de quiétude. Peut-être viennent-elles de loin, peut-être de leur pas mesuré sont-elles allées jusqu'à la ville porter un chargement de fruits et de légumes ? Souvent, on rencontre de tels attelages dans les villes, à Locarno, à Bellinzzone, ou même à Lugano. Sur le pas des portes, des fillettes s'amuse. Tout comme leurs mères, elles portent la jupe longue, et sur la tête, un foulard rouge, jaune ou bleu, et petites mamans, elles bercent de rudimentaires poupées.

(La Suisse.)

François Gos.

QUE PEUT-ON FAIRE AVEC UN KILOWATTHEURE ?

Si chacun connaît par expérience les nombreuses applications de l'électricité, il en est parfois autrement en ce qui concerne l'évaluation des frais de consommation de tel ou tel appareil. Souvent aussi le temps manque pour approfondir la question. Or, il est facile d'en donner une idée en indiquant par quelques exemples la tâche que peut assumer l'unité de travail électrique : le kilowattheure. Il suffit alors de se renseigner sur le prix de ce dernier et le petit problème est résolu.

Un kilowattheure permet :

- d'obtenir dix fois un litre d'eau bouillante,
- de sécher huit à dix fois les cheveux au moyen d'un fœhn,
- d'utiliser pendant deux heures un fer à repasser moderne,
- de faire tiédir quotidiennement pendant un mois entier avec le thermo-plongeur quatre verres d'eau pour les dents et la barbe,
- d'employer pendant deux semaines un aspirateur à raison de vingt minutes par jour,
- d'écouter un poste de radio trois heures par jour pendant une semaine (ce qui signifie qu'en une année, la dépense de courant n'atteint même pas le montant de la concession),
- de cuire à point dans le four deux ou trois plaques de biscuits ou deux cakes comprenant chacun une livre de farine,
- de s'éclairer un peu plus de trois heures pendant trois soirées avec une lampe de 100 watts, c'est-à-dire celle dont la lumière convient pour lire et écrire,
- de se servir d'un coussin chauffant pendant soixante heures.

En mettant en regard des exemples cités le prix du kilowattheure, on obtiendra immédiatement le coût de la consommation, coût d'autant plus faible que les tarifs sont les mêmes — si ce n'est plus bas — que ceux d'avant-guerre.

TRAVAIL INDIVIDUALISÉ

Une expérience à l'aide des fiches d'enseignement

Dans les conclusions à l'enquête sur l'état d'esprit des écoliers, le rédacteur de l'« Educateur » souligne la « passivité intellectuelle d'élèves dont la curiosité a été souvent satisfaite avant même d'être éveillée, qui ne s'étonnent jamais longtemps, blasés qu'ils sont par des impressions vives et nombreuses, qui attendent qu'on leur serve les connaissances toutes préparées pour être acquises sans travail. »

Quel collègue n'a en effet été préoccupé par ce problème de la passivité de nos écoliers. Dès leur entrée en classe, ils attendent un ordre du maître pour agir. Rares sont ceux qui spontanément prennent un travail interrompu la veille. Le maître serait-il là pour enseigner et les élèves pour écouter et obéir ? Qui n'a rêvé parfois d'élèves qui cherchent eux-mêmes, questionnent, travaillent seuls, alors que le maître guide, conseille et... écoute ?

Mais travailler seuls, le savent-ils toujours ? Le leur a-t-on appris ? L'acquisition de bonnes méthodes de travail, n'est-ce pas chose aussi essentielle que l'acquisition de solides connaissances. Savoir travailler seul, n'est-ce pas une des conditions de tout développement de l'être ?

Dans un ouvrage paru en 1946, « Orientation scolaire », Roger Gal écrit : « Les maîtres considéreront comme une de leurs charges principales d'apprendre aux enfants à travailler seuls et de diriger leur travail personnel ». De tout temps, de nombreux éducateurs ont noté l'importance du travail personnel de l'élève. Dans un rapport présenté il y a quelques années au Grand Conseil vaudois, M. G. Bridel, alors Directeur des Ecoles de Lausanne, affirmait qu'une des principales tâches du maître primaire ou secondaire, est d'inculquer à leurs élèves de bonnes méthodes de travail individuel¹. Dans les conclusions du même rapport, nous lisons : « Introduction de bonnes méthodes de travail individuel, le maître devant considérer cette tâche comme essentielle » (conclusion 9), au degré secondaire comme au degré primaire.

Qui n'a été frappé enfin du peu d'intérêt marqué par nos grands écoliers pour telle ou telle étude. Serait-ce qu'à vouloir aborder de trop nombreux domaines de connaissances, on ne suscite que rarement l'intérêt véritable, source de travail fécond et de joie.

C'est préoccupés par ces trois problèmes que de nombreux maîtres se sont demandés quelles techniques mieux adaptées à la psychologie de l'enfant permettraient mieux cet épanouissement personnel de l'enfant, en un mot, une meilleure autoéducation.

Ce sont et la méthode de Washburne appliquée dans les écoles de Winnetka aux Etats-Unis et les essais poursuivis à Genève à l'Ecole du Mail sous la direction de M. Dottrens qui m'ont incité à chercher dans cette voie une réponse aux préoccupations indiquées plus haut. Ainsi ai-je peu à peu préparé les fiches d'enseignement. Aujourd'hui, plus

¹ Le rendement d'un tel effort est assuré d'avance.

de 900 fiches sont à la disposition des écoliers (grammaire, vocabulaire, lecture, calcul, histoire, géographie, physique, chimie).

La classe, primaire supérieure de 3^e année, compte 33 élèves de 15 ans. Le fichier offre trois sortes de fiches :

- 1) de récupération ou de « dépannage », comme les appellent les élèves ;
- 2) d'exercice ;
- 3) de recherche.

Notons d'emblée qu'il n'est pas question de remplacer l'enseignement collectif par l'enseignement individualisé. La meilleure fiche est et restera le maître. Cette technique nouvelle constitue un enrichissement précieux.

Ce sont les fiches de recherche qui, auprès de grands élèves, donnent le plus de satisfaction. L'élève a choisi, conseillé par le maître, la fiche qui l'intéresse. Un après-midi hebdomadaire est réservé à ce travail personnel. De plus, à chaque moment libre, l'élève poursuit, en classe et hors de classe, les recherches commencées.

Jean expérimente en physique, seul ou en équipe. André fait une recherche en chimie. Ces trois élèves résolvent un problème de calcul. Celui-ci s'attache à une étude de texte, celui-là fait une recherche de vocabulaire. Tel a entrepris un voyage, tel autre s'adonne à un sujet d'histoire.

Le maître leur apprend à se servir des sources bibliographiques, du dictionnaire, de tel instrument. Les élèves consignent le résultat de leurs recherches dans un cahier spécial. Heures belles et exténuantes que celles réservées à ce travail individuel !

L'élève approfondit un sujet qu'il a librement choisi et de le voir ainsi sous des angles différents, il s'y attache et l'intérêt pour cette étude augmente. Oui, il est bien vrai que « la source de l'intérêt se découvre en creusant ».

Les élèves attendent avec impatience l'après-midi de travail individuel. « J'aime ce travail, dit Pierre, parce que je l'ai choisi. » « J'aime chercher, dit Guy » Ce sont les fiches de chimie qui ont permis à Jean-Pierre de développer son goût de la recherche scientifique. Mois après mois, sa plus grande joie est d'apporter ses instruments de travail en classe et d'expérimenter devant ses camarades, combien intéressés...

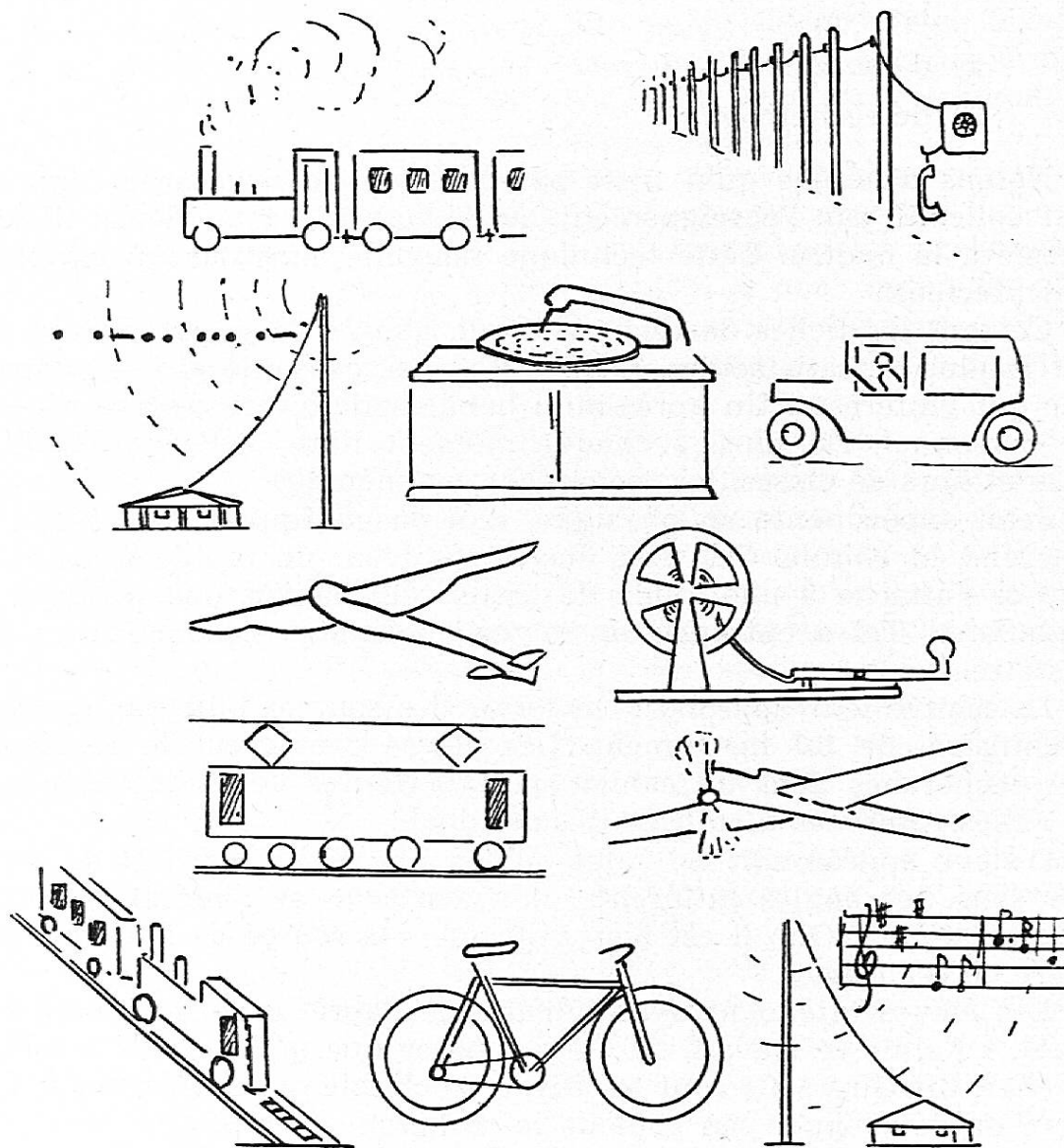
La fiche, en même temps qu'elle contribue à créer un esprit de classe, est un instrument qui permet à chaque élève d'« exercer ses facultés intellectuelles, avec un plaisir et un succès d'autant plus grands qu'il s'y exercera tout seul. » (Education et la vie, Pierre Oguey), conseiller d'Etat, article paru dans « La Nouvelle Revue », 13 janvier 1950.

Collègues ! Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.

Quelques fiches de recherche

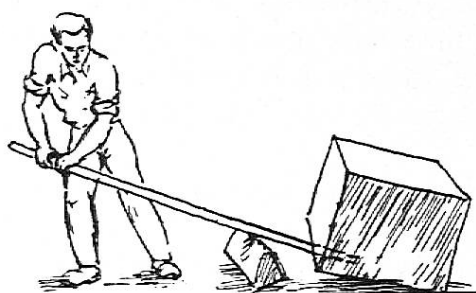
HISTOIRE

Depuis quand sommes-nous en relation à l'aide de... (Place dans l'ordre chronologique.)



TRANSFORMATION DU TRAVAIL

Une machine simple : **Le levier**



F = force motrice ;
 f = force résistante ;
 L = bras de levier de la force motrice ;
 l = bras de levier de la force résistante ;
 O = point d'appui.

Equation d'équilibre des leviers :

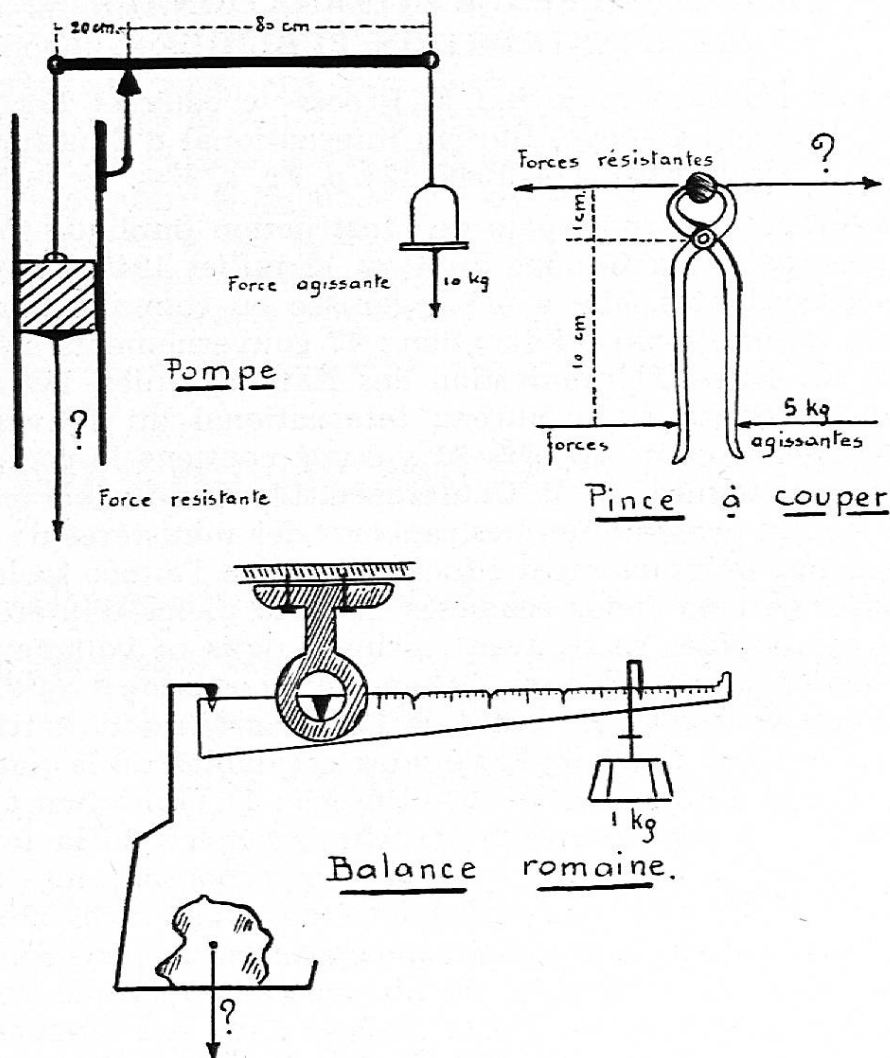
$$F \cdot L = f \cdot l$$

Exercice :

F	L	F . L	f	l	f . l
100 gr.	10 cm.	?	100 gr.	?	?
100 gr.	10 cm.	?	?	20 cm.	?
100 gr.	?	?	20 gr.	50 cm.	?
?	10 cm.	?	200 gr.	5 cm.	?

Que constates-tu toujours ? Formule ton observation en une phrase.

Exercices : Relève ces croquis cotés et calcule l'élément marqué d'un point interrogatif.

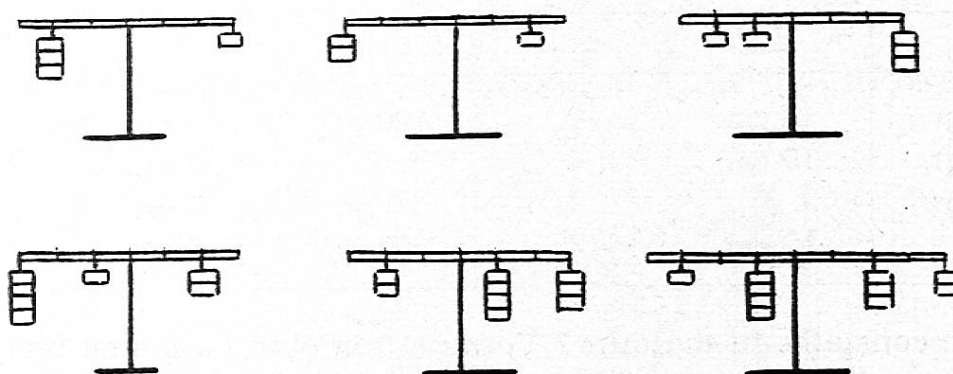


Observe comment le terrassier utilise une pelle. Il appuie le manche sur son genou gauche ; il engage le fer sous le tas de terre, puis, avec la main droite, il pèse sur l'extrémité du manche.

Où sont les forces agissantes et résistantes ? Où est le point d'appui ?

Si la pelletée est lourde, dans quel sens déplace-t-il le genou ? Pourquoi ?

Complète les dessins suivants : Réalise l'équilibre.



BIBLIOGRAPHIE

F. Rostan.

XII^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

convoquée par l'Unesco et le B.I.E. Procès-verbaux et Recommandations. Paris, Unesco ; Genève, Bureau international d'Education, Publication No 114, 1949. 124 p. Fr. s. 3.—.

La Conférence internationale de l'Instruction publique s'est réunie pour la douzième fois à Genève du 4 au 12 juillet 1949. Comme celles des années précédentes, elle a été organisée en commun par l'Unesco et le Bureau international d'Education ; 47 gouvernements s'y sont fait représenter. En outre, l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé et le Bureau international du Travail avaient envoyé des observateurs. Le présent volume contient le compte rendu des seize séances tenues par la Conférence. L'ordre du jour comportait en premier lieu la présentation des rapports des ministères de l'Instruction publique sur le mouvement éducatif pendant l'année scolaire 1948-1949. Les informations et les échanges de vues pleins d'intérêt qui ont fait suite à ces exposés se trouvent résumés dans ce volume ; les rapports eux-mêmes paraîtront dans l'*Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement 1949*. En outre, la Conférence a étudié trois autres questions qui avaient fait l'objet d'études préalables de la part du Bureau international d'Education et de l'Unesco : 1) l'initiation aux sciences naturelles à l'école primaire ; 2) l'enseignement de la lecture ; 3) l'enseignement de la géographie et la compréhension internationale. Les rapports introductifs sont également reproduits dans cette publication, ainsi que le texte des recommandations qui ont été votées et qui ont été adressées aux ministères de l'Instruction publique de tous les pays. Cet ouvrage reflète les efforts réalisés dans une cinquantaine de pays en vue de résoudre les problèmes éducatifs.

Style des meubles, par E. Gradmann. Collection des Petits atlas de poche Payot. 64 pages, 11 × 15, avec 118 illustrations, relié, Fr. 4.20.

Le texte, très clair malgré ses subtilités, nous replace dans l'ambiance de chaque époque et nous fait connaître la raison des principaux types de meubles et de leur transformation. On trouvera même des dé-

tails piquants, comme le retrait des accotoirs de fauteuils au XVIII^e siècle, nécessité par l'introduction des crinolines. Par ses qualités et son excellente illustration, il est appelé à devenir un guide et un conseiller pour tous les amateurs de beaux meubles.

La Randonnée asiatique, par le Dr Fred Blanchod. Un volume de 292 pages, 14 × 23, avec 32 illustrations hors texte et 1 carte, broché, Fr. 9.—, relié, Fr. 13.—. Librairie Payot, Lausanne.

Si les récits de voyages du Dr Blanchod plaisent à tant de lecteurs, c'est qu'ils sont écrits apparemment sans effort et trahissent le visible contentement de l'auteur de partir à la découverte d'horizons nouveaux et d'en faire part à autrui. Ils ont de plus un caractère d'authenticité qui ne trompe pas ; l'auteur a vraiment vu ce qu'il décrit, non en touriste, mais en voyageur qui ne craint pas d'emprunter les moyens de locomotion les plus simples pour mieux étudier un pays. Ce qui fait encore la valeur de ce livre, c'est son apport documentaire. Le Dr Blanchod, observateur passionné non seulement de la nature, mais des hommes et de leurs activités, s'étend longuement sur les habitudes et les différences de caractère des peuples avec lesquels il entre en contact ; il sait se mêler à la foule et s'adapter à la mentalité des gens. Il nous renseigne enfin sur la situation actuelle de ces pays qui se transforment et seront appelés à jouer leur rôle dans le nouvel ordre mondial. Des photos originales complètent cette vision multicolore.

Nous vous recommandons spécialement

les Chansons et Rondes de Carlo Boller,

Jaques-Dalcroze et Renée Porta,

les Chansons de Bob et Bobette,

nos Chansonniers et

Recueils de Chœurs,

*notre grande collection de chants pour chœurs mixtes,
chœurs de dames et chœurs d'hommes.*

FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5

VEVEY

LAUSANNE

NEUCHÂTEL

LA MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE A LAUSANNE

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Grotte aux Fées **ST-MAURICE**

Café-Restaurant

**Emplacement idéal
pour pique-nique**

Maurice Fournier,
tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :

jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.

Personnes accompagnantes 50 ct.

Personnel enseignant : entrée libre.

Cabane-Restaurant

Barberine s. Châtelard (Valais)

 [Tél. 6 71 44] 

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur paillasses, café au lait : Fr. 2.70 par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire bateau à 10 minutes du barrage de Barberine.

Se recom. : M. Ed. GROSS, Le Trétiend

But idéal courses scolaires

**Chemin-Dessus s/Martigny
1150 m.**

Forêt mélèzes — Flore variée.

Accès : à pied, sur demande, cars Martigny-Excursion dép. gare, tarif école réduits, sans engagement.

Hôtel Beau-Site. — Bazar
*Prix spéciaux sur menus cafés
thé - chocolat - potage, etc.*

Pellaud Frères, propr. Tél. (021) 6 15 62

Niesen-Kulm

2362 m.

*votre prochaine
excursion !*

Hôtel du Glacier TRIENT (Valais)

très fréquenté par les courses d'écoles, à proximité du glacier et du col de Balme, connu par sa vue magnifique sur la chaîne du Mont-Blanc.

Repas et couchés à prix modérés

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIII^e SIÈCLE

Musée vaudois des sapeurs-pompiers

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meuntrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. Armes anciennes. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles. Tél. 9 42 22

Verisia S.A.

à BUTTES (N'tel)

TÉLÉPHONE (038) 9.13.70



Le mobilier scolaire tubulaire

PRATIQUE
S O L I D E
B I E N F I N I

*Demandez nos conditions et modèles à l'essai
sans engagement, ni frais*

R É F É R E N C E S A D I S P O S I T I O N



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les éléments
pour assurer à l'enfant
une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES



OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

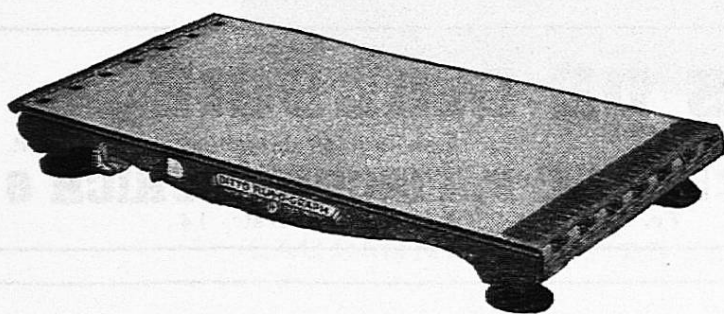
TOILERIES - TROUSSEaux

Envois d'échantillons sur demande

André Goetschel St-François 12 bis - LAUSANNE
Téléphone 2 06 11

Briquet & Fils Papetiers

38, rue du Marché **Genève**



Film „o“ Graph
Ditto

l'hectographe à grand
rendement

Fr. 78.- ica inclus, complet

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à



LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 205 millions

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

F. FISCHER ZÜRICH 6

Turnerstr. 14



Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs**,
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^E CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

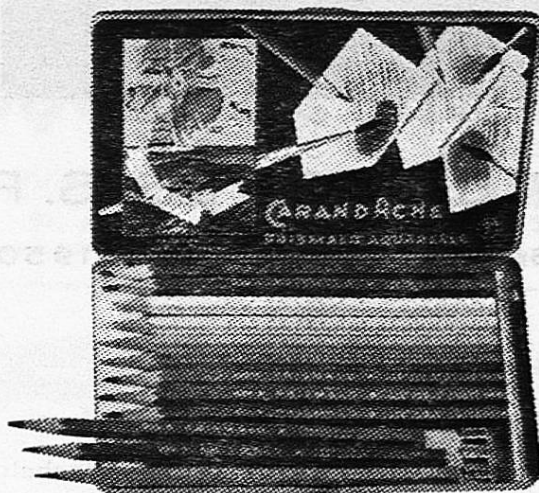
Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Winterthur **ACCIDENTS**

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

CARAN D'ACHE



PRISMALO 999

Le meilleur crayon de couleur pour l'école

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Votre but d'excursion scolaire

Lac de Biemme 

Visitez les célèbres et grandioses

Gorges du Trient à Vernayaz

Arrangements spéciaux pour écoles. Prospectus à disposition.

Tél. (026) 6 58 12

Vous pouvez vous restaurer à l'HOTEL-RESTAURANT en face des Gorges. Maison bien organisée pour recevoir les écoliers de passage. Terrasse ombragée. Salles. Tél. (026) 6 58 12

FAMILLE BOCHATAY

Connaissez-vous déjà le

Canal de la Broye

reliant les lacs de Neuchâtel et de Morat ? Les bateaux de la

Société de Navigation sur les

Lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

y entretiennent un service régulier dès le 10 juin.

Taxes pour écoles, billets combinés avec les chemins de fer.

Renseignements par la direction à Neuchâtel, Maison du Tourisme.

LA VALLÉE DU TRIENT, RÉGION DES BELLES EXCURSIONS
avec le chemin de fer

Martigny-Châtelard-Chamonix

**VAN - SALANFE - LA CREUSAZ - EMANEY
GLACIER DU TRIENT - LAC DE BARBERINE
COL DES MONTETS - CHAMONIX**

*Flore alpestre variée. Blocs erratiques. Roches moutonnées.
Marmites glaciaires. Gorges. Cascades.*

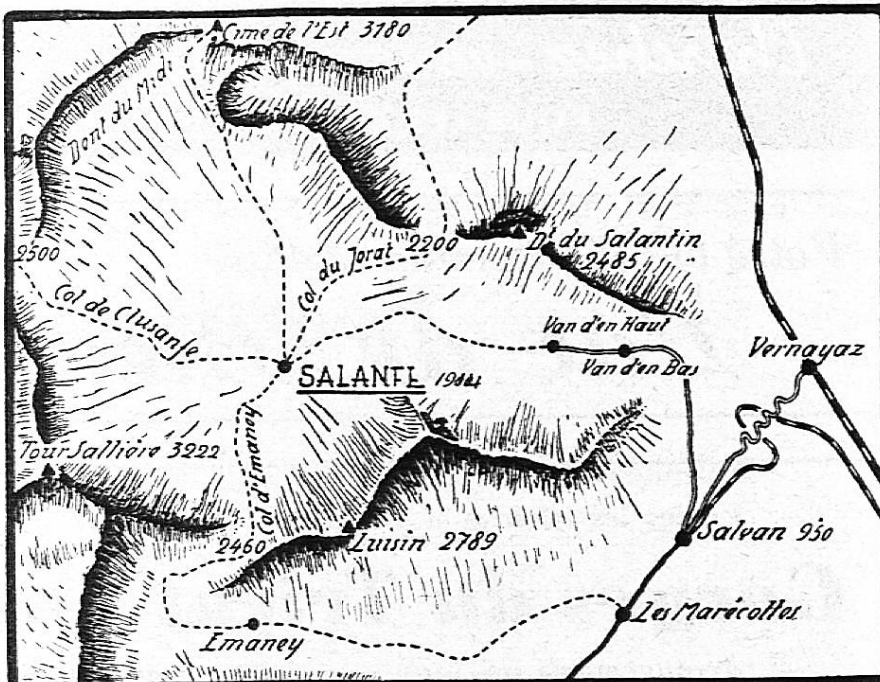
Prospectus et itinéraires par Dir. MARTIGNY-CHATELARD à Martigny - Tél. (026) 6 10 61

Salanfe

L'Hôtel des Dents du Midi

vous offre :

le potage, la cou-
che et le café au
lait le matin pour
le prix de Fr. 3.—
par personne.



Points de départ pour Emaney, Barberine (le Luisin avec son panorama incomparable), Col de Clusanfe, Champéry, Col du Jorat sur St-Maurice, La Cime de l'Est, de gros travaux de barrages en construction, percement du tunnel Salanfe-Clusanfe.

E. COQUOZ, tenancier



Hotel Pilatus- Kulm

Maison entièrement
modernisée. Prix de
consommations très
modérés pour écoles
et sociétés. Auberges
de jeunesse.

Mont Pilate (2132 m. alt.)

L'excursion préférée des écoles et sociétés avec le célèbre chemin de fer à crémaillère. Vue merveilleuse sur les Alpes et le Lac des Quatre-Cantons. Taxes réduites pour écoles et sociétés.



Un
but idéal de
course d'école
La Barillette
La Dôle
en télé-siège

*Prix spéciaux
Pour écoles
et sociétés*

Restaurant à
la station supérieure

Demandez
renseignements
à l'Administration
du chemin de fer

**Nyon-St-Cergue-
Morez**

Tél. 9 53 37
Nyon

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 6 41 37

*Point de départ de nombreuses excursions — Salle pour sociétés
Prix spéciaux pour groupe — **Dortoir moderne avec douche***

A. GISCLON-MICHAUD, chef de cuisine

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6 41 43

*Les plus belles promenades au pied des hautes montagnes
Floraisons superbes — But de sortie pour écoles — Arrangement
pour soupe, couche, petit déjeuner — Rafrâichissements de choix
Dortoir — Barque — Jeux*

La Direction

Toute une région facilement accessible

GRACE AUX CHEMINS DE FER

AIGLE-LEYSIN

et

AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

Quatre lacs alpins

*De nombreux buts de courses
Belle flore alpine*

Quelques suggestions

Aigle - Leysin - **Lac d'Aï**

Aigle - Leysin - Pierre du Moëllé - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - **Lac Lioson**

Les Echenards - La Forclaz - **Lac des Chavonnes**

Les Diablerets - **Lac Retaud** - Col du Pillon

Les Diablerets - Palette d'Isenau

Tarif spécial pour écoles

Parcours	1 ^{er} degré jusqu'à 16 ans		2 ^{me} degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C.F.F.				
Leysin-Village	1.10	1.65	1.60	2.45
Leysin-Feydey	1.25	1.90	1.90	2.85
Plambuit	— .70	— .95	1. —	1.45
Les Planches	1.10	1.55	1.65	2.40
Le Sépey	1.15	1.65	1.75	2.55
Les Echenards	1.35	1.95	2.05	2.95
Les Diablerets	1.70	2.45	2.55	3.70

Sur demande : TRAINS SPÉCIAUX — Aigle tél. 2 21 15 et 2 22 15